



Compte rendu du Bureau Directeur du 14 janvier 2010

adopté lors d'un échange de courriel le 20 janvier 2010
validé par le comité directeur du 30 janvier 2010

Au siège Fédéral - 15 passage des Mauxins – 75019 PARIS

Membres présents (05)

Jean-Paul Ters, Gérard Lecourt, Mickaël Blanchard, Marie-France Charles, Michel Ediar

Membre de droit (01) : DTN - Gilles Nédélec.

Invités (03) - Michel Chariou, Sandrine Taisson, Hélène Ediar

Président de séance : Jean-Paul Ters – **Secrétaire :** Gérard Lecourt.

Pour cette séance 05 voix sont représentées sur 05 possibles. Le quorum des deux tiers des voix étant atteint, le bureau directeur peut valablement délibérer.

Le président souhaite la bienvenue à tous à cette réunion et les remercie de leur présence.

WOC 2011

Nous avons reçu trois conventions cadres émanant du conseil d'administration des WOC.

Convention sponsoring FFCO/WOC – mise à l'étude par commission partenariat (Christophe Dodin)

Convention communication FFCO/WOC – mise à l'étude par commission communication (Virginie Blum)

Convention cadre FFCO/WOC – mise à l'étude par le bureau directeur (Marie-France Charles)

Ces conventions seront débattues en CD du 30/31 janvier 2010.

Démissions membres du comité directeur

Nous avons reçu les démissions de Charlotte Bouchet et Thomas Poirson. Les intéressés ont fait savoir, qu'ils ne peuvent, compte tenu de leur occupations et charges, assumer correctement leurs tâches de responsables de commissions et au sein du comité directeur.

Le bureau directeur le regrette bien sûr mais les sollicitera pour qu'ils poursuivent leur travail dans leur commission respective.

Sera soumis au prochain comité directeur. **Adopté**

Calendrier des ligues

A ce jour 14 janvier les ligues Midi-Pyrénées – Bretagne et Pays de Loire n'ont pas transmis leur calendrier. Les manifestations antérieures à la transmission de ce calendrier ne sont pas connues de la FFCO et couvertes par l'assurance MAIF car ne figurant pas sur le site fédéral.

Un rappel est adressé aux ligues. **Adopté**

Courriel des ligues

A ce jour et malgré plusieurs rappels les ligues Auvergne, Bretagne, Bourgogne, Champagne Ardenne, Ile De France, Limousin, Lorraine n'ont pas effectué les démarches pour la boîte à lettre électronique @ffcoorientation.fr. Un rappel sera fait. A compter du 01 février 2010, les courriels à destination des ligues ne seront envoyés que sur cette adresse. **Adopté**

Dettes Club Fougereais

Le bureau directeur accepte, compte tenu des circonstances, de ne plus mettre en recouvrement les dernières échéances. **Adopté**

Jury d'Appel fédéral

La commission arbitrage a communiqué la liste des experts fédéraux qui siègeront à ce jury. Le comité directeur devra désigner 1 président et un suppléant en son sein.

Sera validé lors du prochain comité directeur. **Adopté**

Affaire ASOPE/FFCO

Le tribunal administratif de Strasbourg siègera le 04 février 2010 afin de statuer sur la demande du club de l'ASOPE sur le différent qui l'oppose à la FFCO. Marie-France Charles et Maître Giard avocate de la FFCO y assisteront. **Adopté**

Réception de maître Giard, Avocate

Maître Giard a souhaité rencontrer les élus du bureau directeur afin de les informer de la convocation de la FFCO à l'audience du tribunal administratif de Strasbourg.

Cette citation à comparaître et le dossier qui a motivé cette convocation amène maître Giard à proposer au bureau directeur d'effectuer une formation des Présidents des organes disciplinaires de 1^{ère} instance et d'appel afin qu'ils soient mieux informés et préparés à leurs rôles. Cette formation serait dispensée dans le 1^{er} semestre. **Adopté**

Courriels intempestifs

Le Président et le secrétariat fédéral sont assiégés de courriel émanant de l'ASOPE et/ou du CD67 sans pour autant en pouvoir identifier le ou les auteurs. Le bureau directeur demande au président de prendre attache auprès des deux Présidents Mrs Pillissi et Poupin afin d'avoir des éclaircissements et si besoin de les convoquer au siège. **Adopté**

Demande de la ligue d'Aquitaine

Le président attire l'attention de la FFCO sur la publication tardive des droits d'inscription et des redevances fédérales s'y attachant. L'organisateur des 3 jours du Sud-Ouest ayant imprimé et distribué une plaquette dès l'été sans connaître ces changements, le président demande que leur soient appliqués les anciennes redevances.

Le secrétaire général étudiera ce dossier et rendra ces conclusions lors d'un prochain BD. **Adopté**

Fonctionnement

Le président déplore le déroulement du dernier comité directeur. Retards, prises de paroles intempestives, non étude des documents au préalable, etc. ont fait que l'ordre du jour n'a pu être abordé en entier. Ce qui confirme que le comité directeur a besoin de travailler sur un week-end et non sur une seule journée.

Les rôles et attributions entre le bureau directeur et le comité directeur sont clairement définis. Il y a certainement un manque de communication mais il faut aussi souligner le manque de personnels pour faire vivre la fédération.

Lors du prochain comité directeur il en sera débattu mais le président tient, dès maintenant, à affirmer que ce fonctionnement est le plus adapté à une structure de type FFCO qui manque cruellement de personnels.

Finances

Le trésorier présente la situation du budget 2009 arrêtée au 13 janvier 2010.

Recettes : Budget 2009 = 1082400€ Réalisé 31/12/9=926194€ soit R/B=86%

Dépenses : Budget 2009 = 1079200€ Réalisé 31/12/9=804092€ soit R/B=75%

Ces chiffres ne reflètent pas le résultat final 2009 car un nombre important de pièces comptables doivent encore être traitées.

Le Budget 2010 prévisionnel sera présenté dans une version déséquilibrée de 100k€ au prochain CD. Ceci afin de faire participer le CD aux arbitrages finaux pour trouver l'équilibre.

Suite au courrier du co-président, le trésorier propose d'effectuer les versements comme suit

- 50k€ : solde de la subvention MJSS
- 14k€ : subvention MJSS « cartographie »
- 5k€ : subvention FFCO 2010 fonctionnement co woc/cmco2011
- 6k€ : subvention FFCO « cartographie »

Adopté

Licences

Le trésorier présente au bureau directeur l'étude qu'il a faite sur l'évolution du coût licence/inflation et demande lui demande l'autorisation de présenter celle-ci en comité directeur. **Adopté**

Retard de paiement

Le trésorier propose au bureau directeur qu'il soit mis en vigueur des amendes pour retard et de paiement ou/et non approvisionnement de compte, ce qui engendre des frais et du travail supplémentaires. **Adopté**

Règlement financier

Le trésorier propose au bureau directeur d'apporter quelques modifications au règlement financier de la FFCO. Le nouveau règlement financier sera présenté au prochain CD en vue d'une approbation à la prochaine AG. **Adopté**

Assurance raids multisports

Le responsable des raids informe le bureau des échanges de courriels qu'il a eu avec le président du groupement national des raids multisports sur les informations erronées concernant les assurances en vigueur dans les fédérations sportives et notamment à la FFCO qui ont été véhiculées. Une mise au point s'imposait. **Adopté**

Calendrier raid orientation 2010

Le responsable des raids demande au bureau directeur s'il est possible de donner satisfaction à la commission raid qui a émis le souhait que la FFCO fournisse les supports de résultats GEC et que soient imprimés au verso le calendrier des raids orientation 2010. Le responsable doit fournir les quantités nécessaires. **Adopté**

Convention ASO/FFCO

Le président ayant reçu la nouvelle convention au sujet du Merrel, propose qu'elle soit confiée aux commissions communication et partenariat pour étude. Elles devront remettre leurs travaux pour le CD des 30/31 janvier. **Adopté**

Changement de siège

Le bureau directeur souhaite que le comité directeur et l'assemblée générale se prononcent et donnent possibilité au président de rechercher des locaux adaptés et d'engager les démarches à leurs acquisitions. Les présidents de ligues seront informés en temps et en heure. **Adopté**

Calendrier IOF

Le responsable calendrier demande au bureau directeur d'étudier un prévisionnel IOF sur plusieurs années et la possibilité de se porter candidat :

2012 – coupe du monde. Ce dossier pourrait être porté par la FFCO avec la ligue d'Ile de France afin d'organiser cette épreuve sur la Défense et éventuellement sur le bois de Meudon. Le secrétaire général est chargé d'adresser une correspondance en ce sens au président de ligue. **Adopté**

2012 – EYOC. La encore la FFCO souhaite trouver un organisateur pour cette manifestation. Appel à candidature sera fait après approbation du comité directeur. **Adopté**

2015 – WMOC. Le bureau demandera au comité directeur à ce que la FFCO se porte candidate à cette organisation. Cette manifestation d'une ampleur égale (du moins aux charges matérielles, humaines et financières) au WOC doit être élaborée en concertation avec un comité d'organisation. Un appel à projet sera lancé auprès des ligues. **Adopté**

Plus généralement, il conviendrait que la FFCO se porte régulièrement organisatrice des manifestations IOF. Un calendrier prévisionnel sera débattu au prochain comité directeur et ensuite en réunion des présidents de ligues. **Adopté**

Organisation

Suite à l'audit qui a été fait sur le fonctionnement de la fédération, Hélène Ediar présente deux outils qui seront soumis à discussion au prochain CD : un tableau de synthèse des objectifs de l'olympiade et un tableau d'avancement des actions des commissions.

Calendrier réunions

18 janvier : CT DTN – Trésorier

28 janvier : Expert comptable –Trésorier

29 janvier : DTN - Trésorier

30/31 janvier – séminaire – comité directeur

19 février : Contrôleurs au comptes - Trésorier

Le Président

Jean-Paul TERS

Signé : JP.Ters

Le secrétaire de séance

Gérard LECOURT

Signé : G.Lecourt